

**Didactique des langues de spécialité au niveau universitaire :**  
**I'apport de la terminologie.**  
**Description de deux expériences didactiques**  
*Micaela Rossi*  
Università di Genova, Italie

**Résumé :** *Il ruolo assegnato alle lingue di specialità nell'insegnamento universitario ha assunto durante gli ultimi anni un'importanza crescente; in particolare, all'interno del ventaglio delle formazioni offerte dagli Atenei, comincia ad assumere una posizione di primo piano l'insegnamento della terminologia, sia come disciplina teorica nell'ambito della linguistica che come pratica di redazione ed elaborazione di glossari, supporto alla redazione e traduzione specializzate.*

*Questo studio si propone di analizzare due esperienze didattiche realizzate in questo ambito presso l'Università di Genova:*

*- un corso di terminologia e terminografia destinato al III anno della formazione universitaria di I livello per traduttori e interpreti, il cui principale obiettivo è l'acquisizione delle conoscenze di base nelle discipline terminologiche. Una parte del corso è dedicata all'analisi delle politiche linguistiche in materia di terminologia; alla fine del corso, gli studenti sono chiamati ad elaborare un vero e proprio dossier de normalisation, sul modello dei lavori delle CMT;*

*- un corso di terminologia rivolto a studenti adulti in situazione di formazione continua, in questo caso giuristi e traduttori professionisti, partecipanti ai corsi erogati nell'ambito dei Master F@rum in traduzione giuridica ed economica specializzata. Il corso verte essenzialmente sulla redazione di glossari in supporto ai moduli di traduzione. La specificità metodologica di questi corsi (in modalità di formazione a distanza, realizzati come lavoro collaborativo e in un quadro di simulazione socio-professionale) li rende un osservatorio privilegiato per studiare nuove forme di insegnamento della terminologia e delle lingue speciali in generale.*

La place des langues spécialisées dans l'enseignement universitaire italien a considérablement augmenté pendant les dernières années (Balboni : 2000) ; à l'intérieur du vaste éventail que représentent les nombreuses formations offertes par nos Facultés, une place grandissante commence à être occupée par la terminologie, aussi bien en tant que discipline théorique qu'en tant que pratique de rédaction de glossaires, support à la rédaction et à la traduction spécialisées (*terminographie*, ou *terminologie appliquée*, Magris et al. : 2002). La terminologie est actuellement matière d'enseignement dans plusieurs Universités italiennes, dans les Facultés de Lettres et Langues étrangères, et elle constitue souvent l'un des fondements des cours de langues étrangères appliquées dans les Facultés de Médecine, Droit, Economie. Dans la plupart des cas, l'enseignement de la terminologie s'inscrit à l'intérieur de la didactique d'une ou

plusieurs langues spécialisées<sup>1</sup>, dont il constitue sans doute l'élément le plus évident et immédiatement perceptible pour les étudiants. Mais quel est l'enjeu majeur d'une didactique de la terminologie à l'Université ? L'enseignement de la terminologie se borne-t-il à l'apprentissage d'ensembles lexicaux fortement thématiques, le plus souvent en perspective traductive, ou peut-il constituer en revanche un tremplin pour la réflexion métalinguistique et métanotionnelle sur le domaine de référence ? Dans sa forme la plus fréquente, la formation en terminologie et terminographie est fortement centrée sur l'apprentissage de séries de termes, découpant des domaines d'intérêt professionnels pour les étudiants, ou encore sur l'acquisition d'un savoir de base dans la pratique de la rédaction de fiches et glossaires terminologiques, au service de la traduction ou de la rédaction d'ouvrages spécialisés, ce qui pourrait erronément faire considérer cette discipline comme ancillaire et purement fonctionnelle à d'autres besoins. Cette approche s'avère fallacieuse, en ce qu'elle nie les présupposés de l'étude terminologique comme approfondissement conceptuel, l'étude des *termes* d'une langue de spécialité comprenant d'un côté l'acquisition de connaissances thématiques professionnelles, de l'autre la maîtrise perfectionnée des structures morphologiques et lexicologiques présidant à l'analyse des dénominations linguistiques concernées.

D'après notre expérience (Rossi : 2002 et 2006), loin de se borner au simple apprentissage lexical, la didactique des langues spécialisées, telle qu'elle est décrite entre autres par Balboni (2000), permet aussi de développer une nouvelle approche de pédagogie linguistique, fondée sur un présupposé *communicatif* et sur une perspective *actionnelle* (telle que celle préconisée par le *Cadre Européen de référence pour l'enseignement des langues étrangères*), dont les objectifs principaux peuvent être ainsi résumés (Balboni : 2000, 73) :

- *savoir manipuler la langue spécialisée* (en modalité de compréhension et production orale et écrite) ;
- *savoir agir en langue spécialisée* (accomplir les actes de langage nécessaires pour interagir en situations de travail fortement thématiques, ce qui implique aussi une compétence de protocoles de travail en langue étrangère et surtout à l'intérieur d'une *culture étrangère*) ;
- *connaître la structure de la langue* (le code verbal et non verbal notamment en usage dans les situations de communication spécialisée).

C'est à l'intérieur de cette méthode centrée sur l'action et sur l'acquisition de compétences pragmatiques/communicatives, que s'insèrent les deux expériences didactiques que nous allons brièvement décrire dans les pages suivantes.

## **1. Didactique des langues spécialisées et terminologie : description du contexte institutionnel**

La Faculté de *Lingue e letteratura straniera* de l'Université de Gênes s'occupe de terminologie depuis une dizaine d'années : la naissance du DUTI (*Diploma Universitario per Traduttori e Interpreti*) à Acqui Terme en 1996 a représenté pour les enseignants et chercheurs de la Faculté un événement déclencheur : la formation de traducteurs et d'interprètes spécialisés nécessitait une formation en langues spécialisées, et aussi une première formation de base en terminologie (limitée à l'élaboration de glossaires ou de répertoires terminologiques, dans une première phase). Les premières formations ont eu lieu en modalité non présentielle (*via* correspondance électronique), et elles avaient pour but la rédaction de fiches terminologiques. Dans ce contexte, les différentes sections linguistiques ont aussi lancé un projet de Faculté, le *glossaire terminologique sur le langage du vin*, un glossaire terminologique multilingue en ligne, qui compte à présent presque 900 fiches environ en italien, français, anglais, allemand, espagnol et russe (voir Rossi, Canavese : 2006, adresse [http://www.disclit.unige.it/glos\\_enol](http://www.disclit.unige.it/glos_enol)). Cette expérience a permis d'approfondir l'étude de la terminologie à l'intérieur de la Faculté, ainsi que

de créer une équipe de chercheurs motivés et intéressés par la terminologie. En 2003, la participation à un projet *Interreg* en collaboration avec le Consortium *Thétys* (six universités de la Méditerranée occidentale - Catalogne, Région PACA et Ligurie – et sept de la Méditerranée méridionale et orientale - Maroc, Tunisie, Egypte et Liban), a permis une spécialisation supplémentaire à travers la création d'un *glossaire de l'eau* ([http://www.disclit.unige.it/glos\\_idro](http://www.disclit.unige.it/glos_idro)) multilingue (italien, français, espagnol, arabe). Sous l'impulsion de ces projets, la Faculté a créé en 2005 un Centre de recherche en terminologie multilingue (*CERTEM*, <http://www.disclit.unige.it/certem>), auquel participent des chercheurs et enseignants de la Faculté, ainsi que des étudiants passionnés par cette discipline. En 2005-2006, un certain nombre de mémoires de maîtrise en terminologie ont été présentés ([http://www.disclit.unige.it/glos\\_bio](http://www.disclit.unige.it/glos_bio); [http://www.disclit.unige.it/glos\\_pietra](http://www.disclit.unige.it/glos_pietra)), confirmant l'intérêt pour cette nouvelle approche interdisciplinaire.

Sur la base de l'expérience du Centre, nous nous proposons dans les pages suivantes d'analyser deux expériences didactiques dans ce domaine, en focalisant notre attention notamment sur les protocoles pédagogiques à l'oeuvre dans un contexte de formation à la langue de spécialité et à la terminologie/terminographie.

## **2. Une formation de base en terminologie : entre connaissances spécialisées et métaréflexion sur la langue**

Le premier cours, s'adressant à un niveau bac + 3 de la filière *Traducteurs-interprètes*, a comme objectif principal l'acquisition des connaissances de base en terminologie et terminographie. Une partie du cours est consacrée à l'analyse des politiques linguistiques liées à l'enjeu terminologique. A la fin du cours, les élèves doivent rédiger un véritable *dossier de normalisation* sur le modèle des dossiers réalisés par les Commissions Ministérielles de Terminologie (voir à ce propos Depecker : 2001, Dubuc : 1987). L'objectif du cours est triple :

- fournir aux étudiants les connaissances de base relatives à la discipline terminologique (histoire et évolution de la terminologie, orientations actuelles, fondements théoriques), en d'autres mots, leur offrir des *savoirs* sur la discipline, qu'ils ne connaissent d'habitude que très peu ;
- fournir aux étudiants des *savoir-faire* en langue spécialisée, à travers la connaissance du domaine terminologique (savoir découper le domaine conceptuel, travailler sur la définition de notions, reconnaître les équivalences – ou lacune d'équivalences – au niveau interlinguistique...);
- offrir aux étudiants une possibilité de *métaréflexion* sur la langue spécialisée qu'ils sont en train d'apprendre, à travers une partie du cours consacrée à la discussion sur les politiques linguistiques concernant la terminologie en France, en Italie et dans les pays francophones.

Le cours a eu lieu durant l'année universitaire 2005-2006, à travers un parcours de 30 heures de salle de classe présentielle, accompagnées d'un travail en modalité non présentielle. Les étudiants participant au cours (qui étaient contraints à l'assiduité en tant qu'étudiants de la filière *Traducteurs/Interprètes*) étaient une vingtaine ; le niveau global de connaissance de la langue pourrait être assimilé à un niveau B2 du Cadre Européen.

Dans ce contexte, les cours présentiels ont été divisés en en trois parties

- Fondements de terminologie
- Pratique terminographique
- Politique linguistique

Dans la première partie du cours, les étudiants ont reçu une formation de base en

terminologie, et ils ont en parallèle débuté dans la pratique de la rédaction terminographique (élaboration des fiches, repérage des sources d'information, travail sur l'équivalence plurilingue). Parallèlement, ils étaient invités à réfléchir sur les enjeux symboliques, politiques et économiques liés à l'étude et à la pratique de la terminologie sur le terrain, à travers des séminaires sur les problématiques de la normation terminologique (politique linguistique, création des *Commissions Ministérielles de Terminologie*, actions de défense de la terminologie francophone...).

A la fin du cours, les étudiants étaient censés produire un véritable *dossier de normalisation* terminologique, comme une véritable Commission de Terminologie et Néologie ; sur la base d'un terme anglais qui leur était assigné, ils étaient censés produire :

- la fiche terminologique de l'équivalent français de leur terme (tous les termes assignés avaient été traités par les Commissions Ministérielles de Terminologie et ils avaient donc presque tous un équivalent français déjà publié au JO) ;
- un dossier de normalisation proposant le terme italien officiel pour le terme anglais assigné, motivant le choix sur la base des critères énoncés par Dubuc (1987) ou Depecker (2001).

Pour chaque terme, un domaine thématique était signalé, les étudiants étant réunis en groupes partageant la même thématique et donc – virtuellement – composant la même Commission.

Cette activité a permis aux étudiants de travailler en groupe et de reconsidérer leurs propres connaissances et acquisitions de façon critique, à travers une réflexion plus approfondie sur des concepts fondamentaux de la discipline, tels que la *standardisation* ou encore la *normation* en contexte terminologique. En outre, la création d'équivalents possibles en italien, leur langue maternelle, leur a permis de mieux comprendre les critères et les stratégies lexicologiques présidant à la création de nouvelles unités lexicales (emprunt, calque, néologie...)

La proposition d'un travail de normation terminologique a été accueillie favorablement par les étudiants, qui ont dans certains cas produit des dossiers approfondis, comme dans le cas que nous reproduisons ci dessous<sup>2</sup>:

Commissione Ministeriale di Terminologia dello Sport  
 Termine da trattare per il corrispondente in italiano di *fair-play*

1 Introduzione

Riportiamo in tale documento tutti i tentativi adottati per trovare un neologismo che sostituisca il termine inglese *fair-play*.

Sono state riunite le cinque migliori proposte fornite dai membri della Commissione dello Sport; tali proposte sono state esaminate e valutate alla luce dei seguenti criteri adottati dagli esperti in terminologia dell'Università di Montréal: motivazione, adeguatezza, derivazione, accettabilità, maneggevolezza. Per ciascun criterio è stato attribuito un voto in decimi. Il voto 10 corrisponde alla completa rispondenza del termine al criterio in questione.

Le cinque proposte sono le seguenti: *sportività*, *gioco franco*, *gioco onesto*, *gioco corretto*, *lealtà*.

Prima di procedere alla presentazione delle varie proposte, è necessario tenere presente la definizione italiana del termine *fair-play*, facendoci riferimento al Codice di Etica Sportiva del Consiglio d'Europa. I ministri europei responsabili per lo sport, nel Maggio 1992 a Rodi, hanno approvato una risoluzione con la quale hanno assunto l'impegno di diffondere nel mondo dello sport e in quello della scuola alcuni principi fondamentali per garantire l'efficacia educativa e sociale dello sport.

*Fair play* significa molto di più che giocare nel rispetto delle regole. Esso incorpora i concetti di amicizia, di rispetto degli altri e di spirito sportivo. Il *fair play* è un modo di pensare, non solo un modo di comportarsi. Esso comprende la lotta contro l'imbroglio, contro le astuzie al limite della regola, la lotta al doping, alla violenza (sia fisica che verbale), allo sfruttamento, alla disuguaglianza delle opportunità, alla commercializzazione eccessiva ed alla corruzione.  
[http://www3.comune.fe.it/sport/ser\\_v\\_fairplay.php](http://www3.comune.fe.it/sport/ser_v_fairplay.php) data di consultazione 23.05.2005

2 Argomentazioni a sostegno delle cinque proposte della Commissione

**Sportività**

Tale parola è il frutto del processo di suffissazione a partire dalla base nominale sport → sportivo (aggettivo) → sportività (sostantivo) e designa l'essere sportivo | spirito sportivo: accettare una sconfitta con sportività ([http://www.garzantiilinguistica.it/interia\\_ita.html](http://www.garzantiilinguistica.it/interia_ita.html)).  
 Tale termine è corto e garantisce una buona integrazione all'interno della frase, ma perde l'originaria struttura inglese di Aggettivo+Sostantivo → Sostantivo composto Maschile. (sportività è un sostantivo femminile). Sportività non rende tutte le sfumecature che racchiude il concetto di *fair-play*, che, come quanto è spiegato sopra, non si limita ad un semplice rispetto delle regole di un determinato sport. Inoltre potrebbe causare casi di ambiguità in quanto il concetto di sportività è applicabile nella terminologia automobilistica, pertanto non viene pienamente rispettato il criterio di accettabilità: Grazie alla rivisitazione raffinata del design anche l'immagine dell'automobile esprime maggior dinamismo e sportività. Anche in futuro, il voto inconformabile della BMW Serie 7 le donerà un carattere elegante e carsismatico.  
[http://www.newstreet.it/home/articolo\\_id\\_796.html](http://www.newstreet.it/home/articolo_id_796.html)

Criteri	Voto
motivazione	7
adeguatezza	6
derivazione	0
accettabilità	5
maneggevolezza	7

**Gioco franco**

In questo termine, composto da aggettivo e sostantivo maschili, mantiene la medesima struttura di *fair-play*, sebbene il sostantivo preceda l'aggettivo. In questo caso si tratterebbe di un calco semantico dal francese il quale, sebbene presenti il vantaggio di essere un termine corto, non esprime chiaramente l'insieme dei valori e dei concetti racchiusi all'interno di Fair Play per alcuni motivi:

- alla luce della definizione dell'aggettivo franco ([www.garzantiilinguistica.it](http://www.garzantiilinguistica.it)) «l'ultimo non può essere adatto alla formazione di un neologismo in quanto potrebbe alludere ad un "gioco libero da schemi" (si rischierebbe l'allusione al sintagma porto franco), senza intendere esplicitamente che si tratta piuttosto di un modo di porsi dello sportivo, il suo comportamento e i valori ai quali deve sempre attenersi».

agg.

- 1 (ant.) si diceva di persona o cosa non sottomessa politicamente: tra trannia si vive e stato franco (DANTE Inf. XXVII, 54)
- 2 (estens.) si dice di chi è libero da doveri e prestazioni | guardia franca, marinaio franco, membro dell'equipaggio che, libero dal servizio, può scendere a terra | franco tiratore, chi compie azioni di guerriglia nelle retrovie di un esercito invasore; (fig.) parlamentare che, nelle votazioni a scrutinio segreto, si sottrae alla disciplina di partito
- 3 libero dal pagamento di dazi, di spese di trasporto ecc. | merce franca di porto, spedita a spese del mittente | franco fabbrica, franco domicilio, a spese del mittente fino ai luoghi indicati | città franca, porto franco, località in cui si introducono merci senza pagare i dazi doganali | franco valuta, si dice di un'operazione commerciale per cui non si deve corrispondere valuta | farla franca, (fig.) compiere un'azione illecita e riprovevole senza essere sorpresi
- 4 leale, schietto, sincero: uomo, linguaggio franco
- 5 sicuro di sé, disinvolto; spedito: portamento franco; procedere con passo franco | (estens.) libero da pregiudizi, sfrontato: donne dissipate, franche, avvezze alle galanterie (LEOPARDI Zibaldone)
- 6 (ant., lett.) coraggioso, audace: L'uno è gigante, alla sembianza fiero; / arditò l'altro e franco cavallero (ARIOSTO O. F. XI, 16)
- 7 s. m. nelle costruzioni, distanza minima di sicurezza da un elemento sospeso o sporgente in un'opera idraulica, la distanza fra il livello massimo a cui l'acqua può arrivare e quello che non deve raggiungere
- 7 avv. schietamente: parlare franco
- 5 francamente avv.
- 1 lealmente, con franchezza: comportarsi francamente
- 2 in realtà, in verità: francamente, non ci credo.

Criteri	Voto
motivazione	5
adeguatezza	4
derivazione	5
accettabilità	4

manegevolezza	6
---------------	---

### *Gioco onesto, gioco corretto*

Entrambi i due termini rispondono alla cosiddetta italianizzazione sintattica, che generalmente preferisce il sostantivo prima dell'aggettivo. Gli aggettivi onesto e corretto possono definirsi dei parasonimi in quanto entrambi riflettono un modo di agire all'insegna della rettitudine e della conformità alle regole e principi morali. Tuttavia le due soluzioni proposte presentano un principale problema fonetico, una forma di cacofonia tra la parte finale del sostantivo *gioco* e la parte iniziale del rispettivo aggettivo che lo designa; tale ostacolo ne impedisce la piena scorrevolezza nella pronuncia della parola e pertanto una difficoltà nell'integrazione di questi all'interno della frase, violando il criterio di maneggevolezza. Al fine di risolvere tale problema, sono state proposte altre due rispettive soluzioni: *giocorettezza*, *giocoonestà*.

Entrambe le due nuove soluzioni sono il risultato della fusione tra il sostantivo *gioco* (che risulta la traduzione letterale di *play*) e rispettivamente le basi lessicali *onest-* e *corrett-* con l'aggiunta dei suffissi *(s)ità* e *-(t)ezza*. Il termine *giocorettezza*, che perde la *r* doppia del sostantivo *correttezza*, permette inoltre un'allusione al concetto di rettitudine, l'essere retto, onestà, dirittura morale ([www.garzantilinguistica.it](http://www.garzantilinguistica.it)).

Criteri	Voto
<b>motivazione</b>	7
<b>adeguatezza</b>	7
<b>derivazione</b>	0
<b>accettabilità</b>	6
<b>manegevolezza</b>	8

### *Leal-gioco*

Questo termine rispecchia perfettamente la struttura morfologica di *Fair-play* in quanto viene rispettato anche l'ordine aggettivo-sostantivo, nonché l'aggettivo italiano termina, come nei in inglese, in consonante (si è ricorsi ad una troncazione della parte finale dell'aggettivo per consentire una maggiore scorrevolezza nella pronuncia della parola e l'aggiunta di un tratto tra l'aggettivo e il sostantivo). Il termine ottenuto è dunque il frutto di un processo di formazione diretta attraverso composizione della traduzione letterale di *play* e la resa linguistica e concettuale più affine a *fair* (inoltre gli aggettivi *fair* e *leal* presentano lo stesso numero di lettere, contribuendo pertanto alla maneggevolezza del termine proposto). Infine il concetto di lealtà rispecchia bene l'insieme dei valori e dei concetti che sono contenuti nel termine in inglese.

Criteri	Voto
<b>motivazione</b>	7
<b>adeguatezza</b>	7
<b>derivazione</b>	0
<b>accettabilità</b>	7
<b>manegevolezza</b>	8

Riportiamo la tabella delle valutazioni per ciascuna proposta:

Termine	motivazione	adeguatezza	derivazione	accettabilità	manegevol.	Totale
Sportività	7	6	6	5	7	31
gioco-franco	5	4	4	5	6	24
Gioco onesto	7	7	6 <sup>1</sup>	6	8	32
Gioco corretto	7	7	6 <sup>2</sup>	6	8	32
<b>Leal-gioco</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>36</b>

### 3 Conclusione e proposta di neologismo a Fair-play

Il termine stabilito come equivalente di *Fair-play* è *Leal-gioco*.

### 3. La formation terminologique dans un cours de perfectionnement en ligne : pour un apprentissage collaboratif

Le deuxième cours objet de cette réflexion s'adresse à des étudiants adultes, souvent des traducteurs professionnels, tels que les participants aux cours des *Master in traduzione F@rum* (<http://www.farum.unige.it>). Il s'agit d'un cours de rédaction terminographique qui constitue un support aux cours de traduction. La spécificité méthodologique de ces cours (en modalité de formation à distance, réalisés sous forme de travail collaboratif et dans un cadre de simulation socio-professionnelle) en fait un observatoire privilégié pour tester de nouvelles formes d'enseignement de la terminologie.

Les cours de perfectionnement à distance *F@rum* se caractérisent par leur nature de cours entièrement proposés en ligne, *via* Internet, sans aucun contact physique entre les étudiants et entre les étudiants et l'équipe des tuteurs et enseignants du cours (pour une description approfondie du cours, voir Poli *et al.* : 2004, Rossi : à paraître). Les matières d'enseignement sont fonctionnelles à l'apprentissage de la traduction spécialisée (dans le domaine juridique ou économique), le cours prévoit des enseignements de droit, d'économie, de traduction assistée par ordinateur et un module de terminologie. Le cours de terminologie, qui comprend une dizaine de rencontres virtuelles échelonnées sur 25 semaines (la durée du cours), a un objectif fondamental, celui d'offrir aux étudiants une formation de base en terminologie : le plus souvent, les élèves ont une formation en traduction, ou bien encore ils sont autodidactes en traduction, mais ils n'ont jamais reçu de formation en terminologie-terminographie, activités qu'ils pratiquent pour leur profession mais sans véritable conscience méthodologique et critique.

Pour cette raison le cours en ligne prévoit :

- deux cours théoriques, qui ont comme objectif de fournir les bases des connaissances fondamentales du domaine ;
- une série de 7-10 activités de rédaction terminographique en commun (travail collaboratif en groupe pour la rédaction de fiches) ;
- un forum de discussion et d'approfondissement.

Pour pallier l'absence du contact humain direct propre aux contextes d'enseignement/apprentissage en modalité présentielle, qui pourrait être une cause d'abandon de la part des étudiants, plusieurs stratégies ont été utilisées :

- les glossaires ne sont plus des travaux individuels, mais des patrimoines communs du groupe, dont tous les membres travaillent sur les mêmes fiches. Comme on le verra à travers l'exemple d'un forum, l'analyse terminologique devient pour les étudiants un terrain d'échange, et leurs fiches – loin d'être de simples documents de travail – deviennent une raison pour approfondir les connaissances de secteur qu'ils sont en train d'acquérir, systématiser leurs acquis, réfléchir de façon critique à leurs propres progrès.
- de même, pour permettre une comparaison inter-groupes, les mêmes termes à traiter sont assignés à tous les groupes, ce qui permettra de comparer les fiches rédigées par les différents groupes et de signaler les lacunes, les manques ou les imprécisions.

L'enseignant devient dans ce contexte un véritable modérateur, facilitateur de l'apprentissage (Poli *et al.* : 2004), et il cherche à stimuler la réflexion à travers ses commentaires sur les fiches (voir le fichier reproduit ci-dessous), mais aussi à travers les outils de communication à distance, en particulier à travers le tableau d'affichage et le forum du cours :



Scheda individuale di Cri - gruppo 2

Buona la ricerca documentaria, notevole lo sforzo di rielaborazione critica; un errore che concerne il campo definitorio, buone le note tecniche.

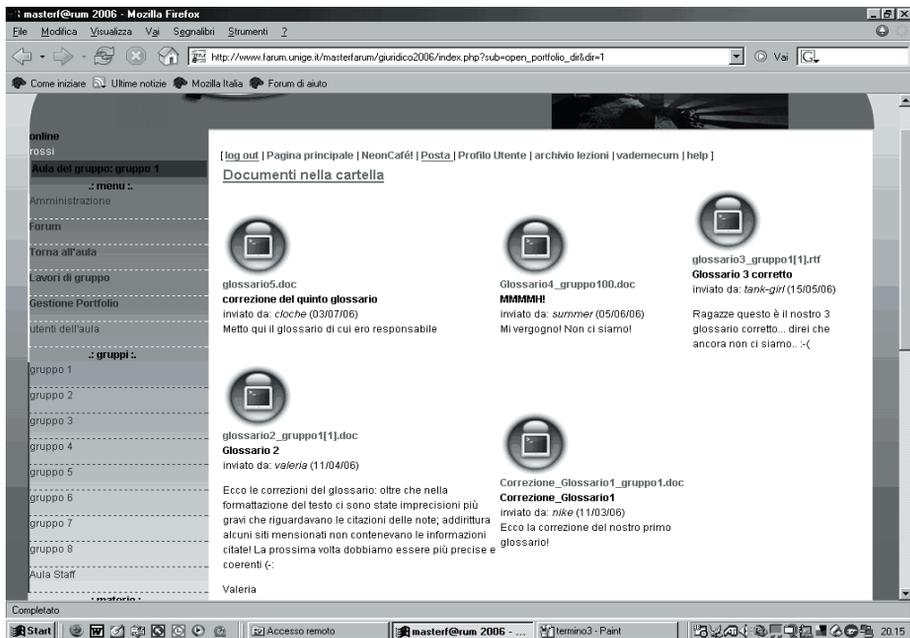
Giudizio : molto buono

+

Lemma	Dolo
<b>Campo generico/ dominio</b>	<b>Diritto Penale</b>
<b>Informazione fonetica</b>	dò  lo <sup>1</sup> <a href="http://www.demauroparavia.it/36267">http://www.demauroparavia.it/36267</a> (cons. 12/07/06)
<b>Informazione linguistica</b>	s.m. <sup>1</sup> <a href="http://www.demauroparavia.it/36267">http://www.demauroparavia.it/36267</a> (cons. 12/07/06)
<b>Contesto</b>	Alla luce delle considerazioni e dei fatti fin qui richiamati si <b>michi:</b> portamento del C. nei termini innanzi Questa non è zato dal coefficiente soggettivo del propriamente una definizione del concetto espresso dal termine entrata. <a href="http://www.corte-constitutionale.it/La-Corte-n/Veneto/Sezione-qi/Novit-2006-del-29-maggio-2006.doc_cvt.htm">http://www.corte-constitutionale.it/La-Corte-n/Veneto/Sezione-qi/Novit-2006-del-29-maggio-2006.doc_cvt.htm</a>
<b>Definizione</b>	È la forma tipica della volontà colpevole [...]. Secondo il codice penale (art. 43) il delitto è doloso, o secondo l'intenzione, quando l'evento dannoso o pericoloso, che è il risultato dell'azione o dell'omissione e da cui la legge fa dipendere l'esistenza del delitto, è dall'agente preveduto e voluto come conseguenza della propria azione od omissione. <sup>2</sup>

Exemple de fiche commentée

Dans ce contexte, le travail collaboratif en ligne s'est avéré particulièrement fructueux : il a permis aux étudiants d'échanger leurs connaissances et compétences pré-acquises (disciplinaires pour les spécialistes en droit-économie, transversales pour les linguistes et traducteurs), afin de parvenir au meilleur résultat possible. Après la rédaction, chaque recueil de fiches était soumis à la correction, et ensuite publié dans le réservoir de documents en ligne du groupe. Les documents étaient à leur tour commentés et les corrections signalées pour la rédaction suivante (un glossaire toutes les deux semaines, comprenant des fiches en italien mentionnant les équivalents dans les langues étrangères étudiées dans le cadre du master, et une brève *note à l'équivalent*), comme il ressort de cette image de l'espace collaboratif d'un groupe :



Les étudiants manifestent la nécessité de discuter à propos de leurs productions ce qui, même de façon indirecte, leur permet de discuter des contenus de la fiche terminologique, des informations à sélectionner, de la définition la plus pertinente... on assiste petit à petit à la naissance d'une véritable *communauté d'apprentissage* (mais on pourrait parler aussi de *communauté de praticiens* au sens de Wenger : 1998) de terminologues :



Nous aimerions pour conclure dresser un premier bilan des deux expériences décrites dans cet article. Notre choix a été de privilégier un modèle d'enseignement le plus possible fondé sur deux axes fondamentaux :

- une perspective *actionnelle*, fondée sur l'acquisition de savoir-faire pragmatiques en langue spécialisée ;
- une approche *constructiviste*, qui prévoit que l'apprentissage a lieu à l'intérieur d'un *groupe social*, et qu'il est constamment négocié, l'apprenant jouant alors un rôle pleinement actif dans le processus de formation.

Au terme de ces deux formations, qui diffèrent par leur contexte institutionnel et leur contenu, mais qui partagent les mêmes présupposés pédagogiques, il est possible de constater un certain nombre d'acquis de la part des apprenants, que nous passerons brièvement en revue :

- acquisition de connaissances thématiques dans les domaines notionnels analysés, le travail de négociation pour l'activité didactique de groupe exigeant une réflexion conceptuelle plus approfondie ;
- acquisition de savoir-faire procéduraux pour accomplir les tâches confiées au groupe:

1) savoir sélectionner l'information concernant les termes (pour définir les champs de la fiche terminologique, mais aussi pour pouvoir reconstituer le découpage notionnel du domaine)

2) savoir rédiger une fiche correcte, ce qui ne se limite pas à une opération de simple « choisir-copier-coller » d'informations, mais qui exige la maîtrise des protocoles d'analyse terminologique, dont la fiche n'est que le support le plus évident ;

- création d'une *communauté de praticiens* échangeant leurs connaissances, et construisant par cet échange de nouveaux savoirs partagés – dans cette optique, la création des groupes de travail est régie par le critère du mélange des compétences préalables ;
- élaboration d'une réflexion notionnelle beaucoup plus approfondie car constamment négociée à l'intérieur de la communauté ;
- acquisition d'une conscience critique de la valeur de l'étude terminologique, considérée au début de la formation comme une simple pratique de rédaction de fiches.

Un grand travail reste encore à faire pour ancrer ces acquis à l'intérieur d'une pédagogie des langues de spécialité pleinement actionnelle et communicative (on pourrait entre autres songer à la création d'un contexte simulateur pour les étudiants, sur le modèle des simulations socio-professionnelles, Yaiche : 1996), qui permettrait de former des spécialistes plus autonomes et plus conscients de leur propre formation ; les deux expériences que nous venons de décrire représentent – nous l'espérons, du moins – un premier pas sur cette voie.

## Bibliographie

- Cabré, M.T., 1998. *La terminologie*. Paris-Ottawa : Colin- Presses Universitaires d'Ottawa.
- Consiglio d'Europa, 2002. *Quadro comune europeo di riferimento per le lingue: apprendimento insegnamento valutazione*, edizione italiana. Firenze : La Nuova Italia.
- Cortesi, C., 2002. *Problemi di visualizzazione*. In Magris, M., et al., 2002. *Manuale di terminologia*. Milano : Hoepli, p. 167-178.

- Crevatin, F., 2002. *Terminologia, traduzione, cultura*. In Magris, M., et al., 2002. *Manuale di terminologia*. Milano : Hoepli, p.1-9.
- Depecker, L., 2001. *L'invention de la langue. Le choix des mots nouveaux*. Paris : Larousse-Colin.
- Dichiarazione di Bruxelles per una cooperazione terminologica internazionale*, [http://www.terminometro.info/modules/textes\\_fonda/declarations.php?ln=it&id=299](http://www.terminometro.info/modules/textes_fonda/declarations.php?ln=it&id=299)
- Gouadec, D., 1997. *De la formation à l'assistance. Pour le développement des pratiques terminographiques, IV Jornadas Internacionales de Terminologia - Barcelona, 23 y 24 de octubre de 1997; IV Journées Internationales de Terminologie - Barcelone, 23 et 24 octobre 1997*, [http://dtil.unilat.org/IVjornadas/tabla\\_materias.htm](http://dtil.unilat.org/IVjornadas/tabla_materias.htm)
- Kocourek, R., 1982. *La langue française de la technique et de la science*. Wiesbaden : Verlag.
- Lerat, P., 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : PUF.
- Magris, M., Musacchio, M.T., Rega, L., Scarpa, F., 2002. *Manuale di terminologia*. Milano : Hoepli.
- Poli, S., Colombani Giaufret, H., Bricco, E., Rossi, M. (a cura di), 2004. *Il filo di Arianna. Formazione a distanza e utilizzo delle risorse internet: un punto di vista "umanistico"*. Bari : Schena.
- Rega, L., 2002. *Il termine in un'ottica terminologica plurilingue*, In Magris, M., et al., 2002. *Manuale di terminologia*. Milano : Hoepli, p.49-62.
- Rossi, M., Canavese, C., 2006. *Creazione di lessici multilingue: uno strumento di formazione terminologica?* Atti del Convegno Internazionale GLAT 2006, Bertinoro, 17-20 maggio 2006.
- Rossi, M., 2006. *Il francese giuridico: un'esperienza di formazione a distanza. Il master in traduzione giuridica specializzata F@rum: nuove tecnologie al servizio della formazione microlinguistica*. In Mazzotta, P., Salmon, L., (a cura di), 2006. *Le microlingue nella didattica della traduzione*. Torino : UTET (in corso di stampa)
- Scarpa, F., 2001. *La traduzione specializzata*. Hoepli : Milano.
- Van Campenhoudt, M., 1997. *La formation en terminologie*, Rint – Réseau international de néologie et de terminologie – *Terminologies nouvelles* 17, <http://www.cfwb.be/franca/termin/charger/rint17.pdf>
- Wenger, E., 1998. *Community of practice*. Cambridge : CUP.
- Yaiche, F., 1996. *Les simulations globales, mode d'emploi*. Paris : Hachette.

## Sitographie

- CERTEM : [www.disclit.unige.it/certem](http://www.disclit.unige.it/certem)
- MASTERF@RUM: [www.farum.unige.it/masterfarum](http://www.farum.unige.it/masterfarum)

## Notes

- <sup>1</sup> Nous adopterons dans ces pages la dénomination de *langues spécialisées* élaborée par Lerat (1995).
- <sup>2</sup> Auteur : Mlle Sara Khazali (a.u. 2005-2006).